

ASSEMBLEE NATIONALE28 novembre 2005

PARCS NATIONAUX - (n° 2347)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 175

présenté par
MM. Chanteguet, Brottes, Mmes Gaillard, Robin-Rodrigo,
Taubira, Andrieux, MM. Giraud, Christian Paul
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 12

Dans la deuxième phrase du dernier alinéa (5°) du I de cet article, substituer au nombre :

« 5000 »,

le nombre :

« 10 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à élargir le champ d'application de la nouvelle dotation forfaitaire créée par le projet de loi au sein de la dotation globale de fonctionnement.